

Le Japon : de la surpopulation au vieillissement

SOUS l'ère Tokugawa (1603-1868), l'archipel japonais était surpeuplé. En 1721 (1), avec 26 millions d'habitants, la population nipponne excédait celle de la France, pourtant fort peuplée et disposant de beaucoup plus larges surfaces cultivables, et ne paraissait plus pouvoir augmenter. De fait, l'accroissement démographique était enrayé par diverses pratiques sociales : avortement clandestin et infanticide, abandons et ventes d'enfants [1] *. Des famines et des épidémies, génératrices de fluctuations dans une économie agricole, aboutirent à stabiliser l'effectif de la population : en 1868, le Japon comptait toujours 26 millions d'habitants [2].

En 1980, la population est de 117 millions, soit quatre et demi fois plus. L'ouverture au commerce international, au début de l'ère Meiji

(1868-1912), favorisant la révolution industrielle, a permis de nourrir une population bien plus nombreuse que celle qui paraissait antérieurement maximale.

L'alternance de la foi dans les avantages d'une population nombreuse et de la crainte du surpeuplement confère à la « transition démographique » du Japon son originalité.

*

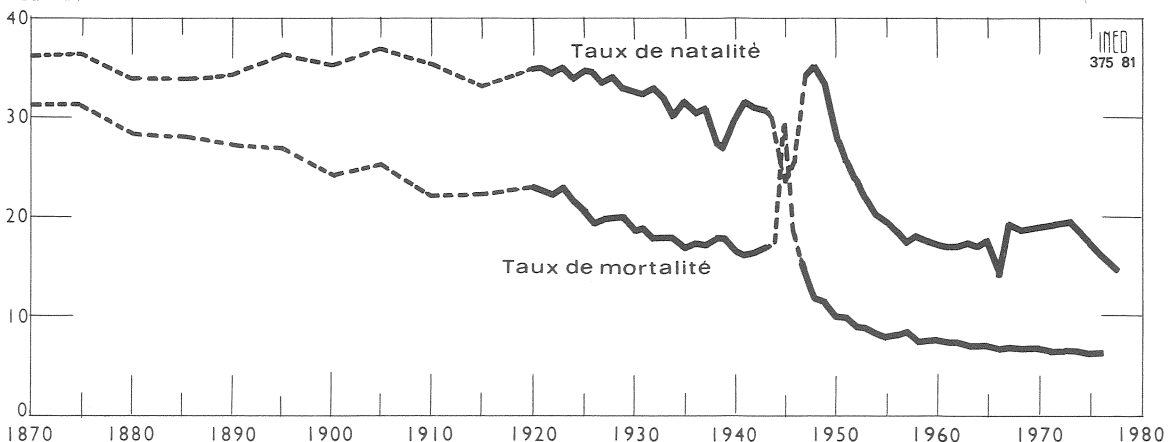
**

Dans les années 1870, les premières de la Restauration Meiji, les taux de natalité et de mortalité sont voisins de ceux de la France un siècle plus tôt : 36 et 31 pour 1 000 habitants. La mortalité amorce alors un mouvement de baisse ininterrompue jusqu'en 1940 (graphique 1), semblable à celui des pays occidentaux. La natalité, quant à elle, se met à croître dans les dernières années du XIX^e siècle. Ce phénomène qui n'est pas propre au Japon — il est observé en Suède, en Belgique et dans l'Empire allemand — tient sans doute au développement

(1) Le recensement de 1721 est le premier des 20 dénombrements de la population effectués au cours de cette période.

* Les nombres entre crochets renvoient à la bibliographie en fin d'article.

Pour 1.000



Graphique 1. — Japon. Evolution des taux de natalité et de mortalité depuis 1870.

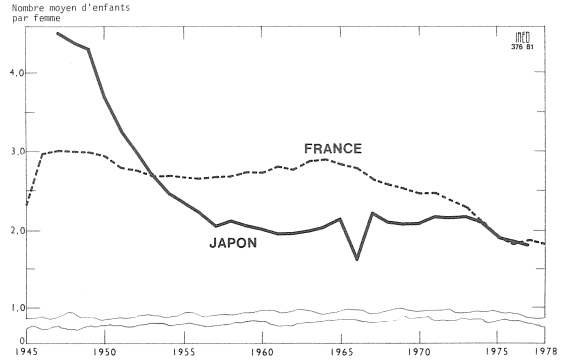
économique [3], à l'amélioration de l'état sanitaire de la population, facteurs de fertilité accrue et de moindres risques d'avortements spontanés, ainsi qu'à l'interdiction légale de l'avortement provoqué.

La baisse de la natalité est donc à la fois tardive (début du XX^e siècle) est lente. La fécondité moyenne est alors vraisemblablement d'au moins 5 enfants par femme. La relative stabilité du taux de natalité, qui sera encore de 30 pour 1 000 en 1936, laisse penser que la taille des familles diminue à peine dans l'entre-deux-guerres, si ce n'est en raison d'une nuptialité plus tardive. La conséquence de ces mouvements naturels est un taux de croissance élevé, au rythme annuel de 1,4 %, auquel une population double en 50 ans. En 1919, le Japon a 46 millions d'habitants et en 1937, 70 millions (2).

La Seconde Guerre mondiale perturbe cette évolution. La natalité baisse, alors que se déclare la deuxième guerre sino-japonaise et que s'affrontent Japonais et Soviétiques (1938). Le gouvernement réagit par une politique nataliste : allocations et allègements des charges fiscales pour les familles nombreuses, permissions militaires. A la remontée de la natalité succède une nouvelle chute en 1945, année de la capitulation. La mortalité cette année-là est de 30 pour 1 000. Environ 1,6 million de militaires auraient péri au cours des hostilités et 300 000 civils lors des bombardements aériens. Les explosions nucléaires de Hiroshima et Nagasaki en août 1945 auraient fait 78 000 et 24 000 morts, sans compter les victimes ultérieures [2].

Au lendemain de la guerre se manifeste, comme en France, une récupération des naissances. Mais déjà point un nouveau comportement qui accélère la transition démographique et fait du Japon un précurseur. Hong Kong, Taïwan, les îles Caraïbes, ... connaîtront par la suite des bouleversements du même ordre. Dès 1947, se répand au Japon une crainte de la surpopulation, dont la presse écrite et parlée se fait l'écho [4]. Pour limiter la taille de leur famille, les Japonaises ont recours à l'avortement clandestin. La loi de protection eugénique votée en 1948, réaménagée en 1952, libéralise alors l'avortement, autorise la stérilisation et contribue à la diffusion de la contraception. De 1947 à 1957, le nombre moyen d'enfants par femme passe de plus de 4 à 2 (graphique 2), valeur autour de laquelle il se stabilise pendant plus de 15 ans (3). A partir de 1973, se manifeste une

nouvelle baisse de la fécondité ; en 1977, la somme des naissances réduites est de 1,8 enfant par femme et le taux net de reproduction de 0,86 fille par femme.



Graphique 2. — Somme des naissances réduites au Japon et en France depuis 1947 (pour 1 femme).

Le déclin de la fécondité dans l'après-guerre s'accompagne d'un rapide allongement de la durée de vie. De 60 ans pour les hommes et 62 ans pour les femmes en 1950, l'espérance de vie à la naissance passe à 73,5 et 78,9 ans en 1979, ce qui constitue un record du monde : les Japonais vivent, en moyenne, trois ans de plus que les Français. La baisse de la mortalité infantile (60 pour 1 000 en 1950, 10 en 1975) contribue largement à l'augmentation de la vie moyenne. Avec un taux de 8,4 décès pour 1 000 naissances, le Japon occupe en 1978, une place privilégiée (le taux français de 1979 est de 10,1). Le plus frappant, c'est qu'au contraire des pays scandinaves, où des chiffres comparables sont enregistrés, les progrès de l'espérance de vie ne paraissent nullement s'atténuer (4).

*
* *

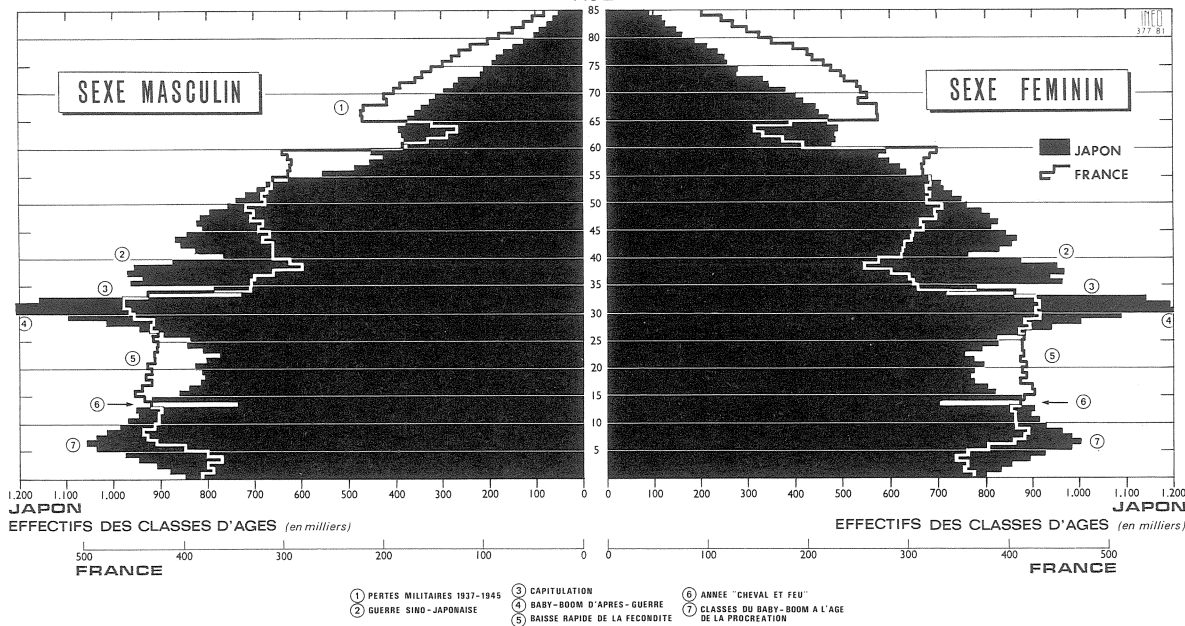
La singularité de la pyramide des âges témoigne du brusque renversement survenu à partir de 1947. Bénéficiant d'une situation aujourd'hui favorable du fait de la croissance ralentie de sa population, le Japon devra à l'avenir supporter la charge croissante des inactifs.

La baisse de la natalité en a d'abord diminué la charge. La diminution rapide du nombre des naissances après une période de forte croissance rétrécit la base de la pyramide, alors que les « classes nombreuses » ont atteint l'âge d'activité : à la fin de la décennie 1970, la population de 15-64 ans représente 67 % de la population totale, soit 7 points de plus qu'en 1950. L'activité féminine mériterait une étude particulière. Il semble qu'elle soit plus élevée qu'en France pour le groupe d'âge 20-24 ans, mais moins

(2) Les migrations jouent aussi un rôle dans l'évolution constatée. En 1940, près de 1,7 million de Japonais résident hors du territoire national, dont 820 000 dans le Mandchoukouo, 365 000 en Chine, 200 000 au Brésil, 100 000 aux États-Unis et 90 000 à Hawaï [2].

(3) Le creux de 1966 correspond à l'année « cheval et feu ». Selon une croyance ancienne, les femmes nées cette année-là tueraient leur mari ; elles auraient donc, comme celles de 1906 (le cycle est de 60 ans), moins de chances de se marier.

(4) Il n'est pas tout à fait sûr que l'enregistrement des décès des enfants de moins d'un an soit complet, ce qui peut affecter la précision de l'évaluation de la mortalité infantile et de l'espérance de vie.



Graphique 3. - Pyramides des âges du Japon et de la France, à surfaces totales égales (évaluation fin 1979)

élevée entre 25 et 30 ans, âges de la procréation maximale. La durée du travail et la participation féminine à l'activité économique, qui permirent l'ajustement de l'emploi à la production au lendemain du premier choc pétrolier, sont en augmentation depuis 1975. En 1977, les hommes travaillent en moyenne 50 heures et les femmes 42 heures [7]. Le caractère favorable d'une large population en âge d'activité est accentué par la faiblesse du taux de chômage : 2,1 % en 1979.

Avantageuse à court terme, la réduction brutale de la natalité ne l'est plus quand l'horizon s'éloigne. Selon les perspectives réalisées par l'*Institut des problèmes de population*, la « croissance zéro » serait atteinte vers 2025 avec un effectif voisin de 140 millions. Le nombre des personnes actives augmenterait jusqu'à la fin du siècle, mais leur proportion dans la population totale diminuerait. La population stationnaire de 2025 compterait 62,5 % d'actifs, mais le poids des jeunes passerait de 24 % en 1980 à 19,4 % à cette date.

De 1950 à 1975, le nombre de personnes âgées a plus que doublé. Leur poids dans la population totale s'élève de moins de 5 % dans les années 1930-1950 (5) à 9 % en 1980. Il semble devoir être de 14 % en l'an 2000 et supérieur à 18 % en 2025 (tableau 1). L'intense vieillissement des années à venir que montrent ces chiffres risque d'ailleurs d'être sous-estimé : parmi les hypothèses de la projection figurait un retour de la fécondité au niveau d'avant 1974, alors que le

(5) Depuis 1870, la population du Japon se rajeunissait : la courbe de la proportion des plus de 65 ans passe par un minimum dans la décennie 1940.

déclin se poursuit actuellement. Le vieillissement du Japon, plus tardif que celui des pays occidentaux, s'effectuera dans l'avenir à une vitesse très supérieure. En 1970, pour une personne de 65 ans ou plus, il y a plus de 3 jeunes (0-14 ans) ; en l'an 2025, la population japonaise ne comptera guère plus d'un jeune pour une personne âgée.

Tableau 1. - Effectif et structure de la population par grands groupes d'âge

Années	Population (en millions)	Répartition par groupe d'âge (%)		
		0-14 ans	15-64 ans	65 ans ou plus
1920	56,0	36,5	58,3	5,3
1950	83,2	35,4	59,7	4,9
1970	103,7	23,9	69,0	7,1
<i>Projections</i>				
1980	117,6	24,0	67,1	8,9
2000	133,7	20,2	65,6	14,3
2025	139,5	19,4	62,5	18,1
2050	140,0	19,4	62,5	18,1

Source : [8]

Élargissement du sommet de la pyramide et rétrécissement de la base se traduiront par une croissance des charges supportées par les adultes. Pour 100 actifs, en 1980, 49 personnes sont inactives (36 jeunes et 13 plus de 65 ans) ; en 2050, on compterait 60 inactifs, dont 31 moins de 15 ans et 29 personnes âgées [8]. Les modèles démo-économiques prévoient la réduction du taux de croissance économique, en raison de l'augmentation de la population à charge, du

vieillesse de la population active et de l'augmentation régulière des dépenses sociales.

La volonté de réduire la taille des familles se justifiait par la limitation de l'espace japonais. Malgré le ralentissement démographique, le Japon est, avec 310 habitants au km², un des pays du monde où la densité est la plus élevée. Le caractère montagneux de plus de 70 % du territoire accentue la concentration de la population : un habitant sur cinq vit dans la zone métropolitaine de Tokyo, un sur deux dans celles de Tokyo, Osaka, et Nagoya [6].

Aucune croissance démographique ne peut être indéfinie. Condamné à la stabilisation progressive de sa population, le Japon ne peut que vieillir. Mais pour affronter ce problème, le Japon dispose de l'expérience des pays occidentaux, qui l'ont précédé dans cette voie.

Jacques VÉRON

BIBLIOGRAPHIE

[1] « Le problème démographique au Japon », par Jean Robin, *Population*, INED, avril-juin 1951, p. 205-222.

[2] « Histoire du Japon : l'économie et la population », par Ayanori Okasaki, *Travaux et documents*, INED, cahier n° 32, 1952.

[3] « Histoire du Japon et des Japonais », par Edwin O. Reischauer, Le Seuil, Paris 1973.

[4] « Le Japon : miracle de l'Asie de l'Est », par Minoru Muramatsu, dans « Programmes de régulation des naissances », The Population Council, New York.

[5] « Le Japon 20 ans après la loi eugénique », par Alfred Nizard, *Population*, INED, octobre-décembre 1970.

[6] « 80 Japon », Statistics Bureau, Office of the Prime Minister, Tokyo, 1980.

[7] « Japan statistical Yearbook », 1978, Statistic Bureau, Office of the Prime Minister.

[8] « Plafonnement de la population : la crise méconnue de l'économie japonaise », par Ibe Hideo, *les Cahiers du Japon*, été 1979.

« POPULATION » N° 2, 1981 SOMMAIRE

D. SCHWARTZ : *Importance de la durée d'infécondité dans l'appréciation de la fertilité d'un couple.*

A. LEFEBVRE et A. SAUVY : *Influence de l'évolution démographique sur les charges sociales.*

J. HOUDAILLE : *Le métissage dans les anciennes colonies françaises.*

M. LEFEBVRE : *Evolution démographique des villes de plus de 50 000 habitants hormis Paris, de 1954 à 1975.*

M. FESTY : *Les internements psychiatriques en Norvège.*

A. MINGAT : *Aptitudes et classes sociales. Accès et succès dans l'enseignement supérieur.*

G. CALOT : *Enfants, frères et sœurs, aînés et puînés.*

VIENT DE PARAÎTRE

Yves Charbit et Henri Leridon

TRANSITION DÉMOGRAPHIQUE ET MODERNISATION EN GUADELOUPE ET EN MARTINIQUE

Cahier n° 89

Yves Charbit

DU MALTHUSIANISME AU POPULATIONNISME LES « ÉCONOMISTES » FRANÇAIS ET LA POPULATION (1840-1870)

Cahier n° 90

L'INTERRUPTION VOLONTAIRE DE GROSSESSE DANS L'EUROPE DES NEUF

Journée d'étude du 23 octobre 1979

Cahier n° 91

ACTES DU COLLOQUE NATIONAL SUR LA DÉMOGRAPHIE FRANÇAISE

Paris : 23, 24, 25 juin 1980

Cahier n° 92

Travaux et documents-INED

Diffusion : Presses Universitaires de France - Prix 45 F

AVIS AUX LECTEURS DE *POPULATION ET SOCIÉTÉS*

Pour des raisons d'ordre budgétaire, l'INED est amené à reconsidérer le nombre de services gratuits dont il fait bénéficier divers établissements publics et privés. Pour opérer en toute connaissance de cause, il prie les destinataires de *Population et Sociétés* de l'aide comme suit.

Considérez l'enveloppe d'expédition du bulletin.

● Si la première lettre qui suit le numéro d'identification est un A, vous êtes abonné et n'êtes pas concerné par cet avis.

● Si cette lettre est un P ou un G, vous êtes priés de retourner l'enveloppe d'expédition du bulletin à *Population et Sociétés* : 27, rue du Commandeur, 75675 Paris Cedex 14, en y inscrivant en gros caractères l'une des lettres S, A ou G, signifiant :

S : je ne vois pas d'inconvénient à ce que le service dont je bénéficie soit supprimé

A : je transforme le service gratuit en abonnement et vous adresse ci-joint le paiement correspondant (les tarifs sont indiqués ci-dessous) par chèque bancaire ou postal à l'ordre de M. le Régisseur des recettes de l'INED.

G : je demande instamment que le service gratuit dont je bénéficie soit prolongé. Tout service gratuit dont l'enveloppe n'aura pas été retournée avant le 30 juin 1981, dernier délai, pourra être supprimé sans préavis, étant entendu que priorité pour le maintien sera donnée à tous les relais de l'information (enseignement, presse, associations...).

Directeur-Gérant : Gérard Calot. — C.P. n° 1343 ADEP.
Imp. Bayard-Presses, Paris. — Dépôt légal (2^e trim. 1981).
Édité par l'INED. : 27, rue du Commandeur, 75675 Paris,
Cedex 14. — 320.13.45. — CCP Paris 9065-75.

<i>Le numéro</i>	France : F 2,00	Etranger : F 2,50
<i>Abonnement 1 an</i>	France : F 20,00	Etranger : F 30,00
<i>Abonnement 2 ans</i>	France : F 35,00	Etranger : F 50,00
<i>Abonnement 3 ans</i>	France : F 50,00	Etranger : F 70,00